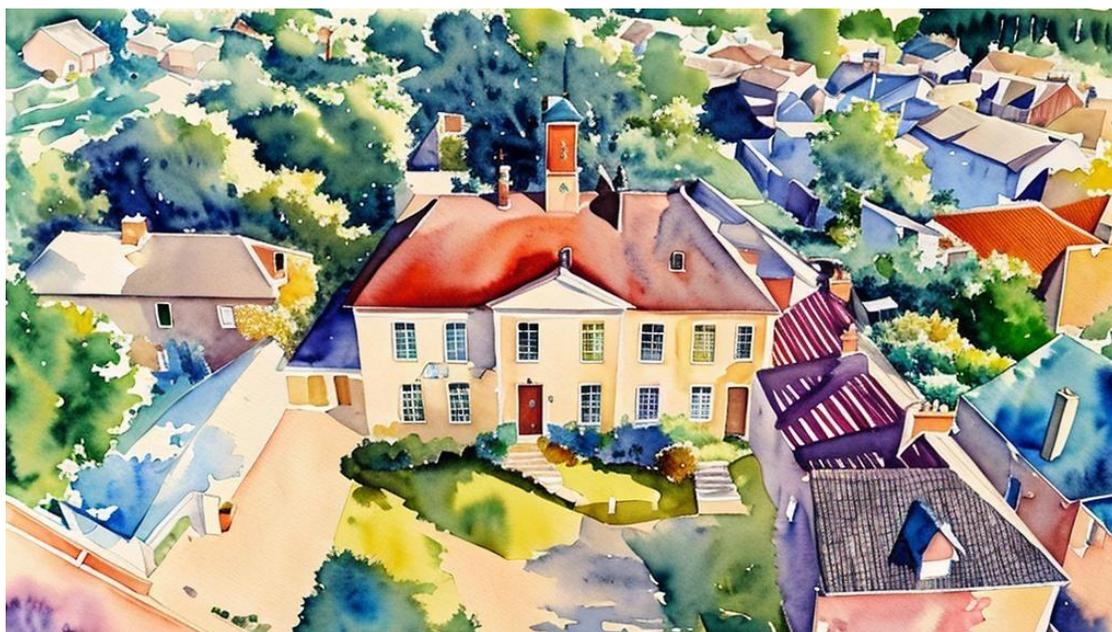


Saint-Maurice-Montcouronne

Bulletin municipal 2024





LE MOT DU MAIRE

Chères Saint Mauriciennes, chers Saint Mauriciens,

Des guerres, un conflit géopolitique de plus en plus tendu, l'accélération du dérèglement climatique... 2023 témoigne de nombreux drames humains et environnementaux partout dans le monde.

Mais nous devons croire en une éclaircie avec l'accord de la COP28, censé marquer le "début de la fin" de l'ère des combustibles fossiles, le recul de la déforestation de l'Amazonie...

Dans notre pays, les stigmates des violences urbaines de cet été, les traumatismes de certains maires, agressés en voulant protéger les biens communs, sont toujours bien présents dans certaines communes.

La haine, la déraison, le fanatisme, ont tué, dans la rue, à l'école, lors de fêtes, ...

Nous ne pouvons que souhaiter que les peuples des différentes nations se rassemblent afin de résister ensemble et avec force à la perspective d'un embrasement mondial.

Dans ce contexte, les avancées positives sont d'autant plus appréciables, comme en témoignent des signes encourageants pour 2024 de plus de stabilité économique, l'amorce d'une baisse des prix.

À notre échelle, nous pouvons nous féliciter des améliorations énergétiques que nous avons conduites. Ainsi, la première phase des travaux de la salle polyvalente a eu des effets positifs qui se sont fait sentir dès les premiers froids.

En 2024, la rénovation thermique se poursuivra avec la phase d'isolation périphérique.

Les fenêtres et portes de la mairie ont été changées, pour plus de confort et une baisse des coûts énergétiques.

L'éclairage urbain évoluera progressivement vers des technologies LED ou solaire hybride, selon les secteurs, et avec une gestion spécifique. Cela nous permettra de réduire encore notre facture, tout en sécurisant certains sites.

En ce qui concerne nos coûts énergétiques, l'installation de nouveaux capteurs à l'école et dans d'autres bâtiments nous a permis de mieux gérer les consommations, grâce au suivi rigoureux de notre adjoint aux travaux, Christian Delomme, en collaboration avec notre partenaire Claire Hugonnet de la société Aciti. Nous subissons malgré tout un facteur de hausse de 1,6 pour l'électricité et de 1,4 pour le gaz du fait de l'augmentation des tarifs, y compris les taxes.

En termes de travaux, nous avons réalisé un certain nombre de remises en état de voiries et continuerons en 2024.

En ce qui concerne les services et les commerces, nous accueillons de nouveaux professionnels :

De nouveaux praticiens se sont installés dans notre maison médicalisée.

À la boutique de Cadre et Lumière, Ludovic Plin, artisan encadreur, reprend le flambeau de Frédérique qui nous a quittés après une longue maladie. Merci à Jean-François Froc, son mari, qui a tout mis en œuvre pour que l'aventure dans laquelle elle s'était engagée se poursuive, comme elle le souhaitait. Nos pensées l'accompagnent ainsi que sa famille.

En plus de notre pizzaiolo du vendredi soir, un food truck propose des hamburgers de qualité le mardi soir, et un marchand de légumes est présent le mercredi toute la journée. Nous avons toujours notre machine à pain, et notre boulanger, Franck, continue sa tournée dans les hameaux.

Et nous espérons pouvoir vous annoncer bientôt l'arrivée d'une nouvelle offre de plats cuisinés exotiques.

Parallèlement, et malheureusement, notre Boxy devrait prochainement disparaître, la société propriétaire ayant modifié son offre économique. Nous réfléchissons à un autre mode de distribution pour toujours vous apporter plus de services.

L'engagement de nos associations est toujours aussi fort et nous remercions sincèrement toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et qui, de par leur investissement, proposent des animations et des activités régulières, culturelles, ludiques, sportives. Vous contribuez à maintenir un lien entre nous tous, à apporter de la joie.

Je rappelle à cette occasion que la force du bénévolat est dans le partage. Vous êtes toutes et tous les bienvenus dans ces diverses associations, soit en adhérant à leurs activités, soit en vous y investissant personnellement. Les bonnes volontés sont toujours appréciées et il en faut pour maintenir cette dynamique.

Pour preuve, en 2023, le Téléthon n'a pas eu lieu au format habituel du fait du manque de bénévoles. Cependant des actions ont été menées, par les enfants de l'école, et plusieurs associations qui se sont mobilisées pour un montant de plus de 2000 €, sans compter les actions encore à venir. Merci à tous !

Cette année, nous avons eu le plaisir d'ouvrir une 3^e classe de maternelle. L'effectif a progressé et nous avons maintenant 166 enfants qui fréquentent notre belle école. Merci à Gaëlle Bressanelli, adjointe aux affaires scolaires, et à l'équipe d'élus qui l'entoure, ainsi qu'à toute l'équipe municipale qui œuvre au scolaire et périscolaire. Ils ont su s'adapter à cet accroissement et répondre présent afin d'assurer le bien-être de nos enfants à l'école.

2023 aura été une grande année pour le CCAS. Outre les goûters organisés tous les 2^e mardi du mois à la mairie, le CCAS a organisé deux belles sorties pour nos aînés : une visite de l'Armada de Rouen en juin, et pour innover, une sortie au cabaret du Diamant Bleu en fin d'année. Ainsi, plus de 115 personnes ont profité d'un magnifique spectacle. Merci à Michèle Morceau, adjointe au CCAS, ainsi qu'aux membres de l'équipe municipale qui ont participé et permis ce succès. Pour nos anciens qui n'ont pas pu y aller, un beau colis de Noël avec des produits de qualité a été distribué.

Les collectes de sang, organisées avec l'EFS, en collaboration avec la commune de Courson, continuent en 2024.

2023 a aussi été l'année de mise en ligne de notre tout nouveau site internet. Plus clair, plus moderne, et plus complet, il est un support essentiel d'information pour notre commune. Merci à Dominique Martini, 1^{re} adjointe, pour le travail accompli. Je vous rappelle que vous pouvez également télécharger l'application panneau Pocket pour bénéficier en temps réel des informations importantes.

Maintenant, j'attire votre attention sur les incivilités qui sont de plus en plus fréquentes dans notre commune. Le dépôt d'objets près des bornes d'apport volontaire, celui des sapins de Noël sur les trottoirs, des déchets verts ou autres dans les chemins communaux... Tout ceci ne relève malheureusement pas seulement de personnes extérieures à la commune. Je vous rappelle que nous bénéficions d'accès gratuits aux déchèteries qui nous entourent.

La prolifération des déjections canines sur les bandes enherbées le long des maisons, sur les trottoirs, est un également un vrai problème. J'en appelle à la civilité et à la responsabilité de tous pour arrêter ces nuisances.

Cette année, notre commune est concernée par le recensement de ses habitants. Du 18 janvier au 17 février. Thaïs Cousigné, Gilles Deparchy et Catherine Le Bris sont les 3 agents recrutés. Après un 1^{er} courrier, ils passeront bientôt déposer les dossiers nécessaires dans vos boîtes aux lettres. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

La rénovation du réseau d'eau potable se poursuit ; nous vous tiendrons informés de la programmation des travaux.

Une partie de la toiture de l'église a été réparée, suite à des infiltrations mais aussi des chutes de tuiles. Merci à David Martins, adjoint à l'urbanisme, qui suit ce dossier. Nous sommes en attente d'un rendez-vous avec la DRAC, et également la région, pour monter un plan de subvention afin d'entreprendre les travaux de rénovation nécessaires.

Nous espérons pouvoir lancer les travaux de consolidation de notre bâtiment du stade, cette année.

Indépendamment de la remise en état constante des voiries, nous avons également programmé la sécurisation de la rue des Ormes par un élargissement permettant la création d'une voie dédiée aux piétons et aux vélos.

Un trottoir dans la rue de Berchevilliers va également être réalisé cette année.

Encore une fois notre demande de subvention pour la mise en place d'un réseau de vidéo protection a reçu une réponse négative. Nous ne renonçons pas et allons donc déposer une nouvelle demande. Le département et la région seront également sollicités à cet effet.

Enfin, l'un des projets qui nous tient à cœur depuis une décennie, et qui nous semble important pour notre commune, est la possibilité d'offrir de nouveaux logements, de créer un véritable parcours résidentiel. Mais bien plus que cela, nous voulons créer et apporter des services aux habitants. Dans notre plan, nous avons ainsi inscrit une Maison d'Assistants Maternels avec une capacité d'accueil de 16 enfants, 8 à 10 logements en locatif aidé, ainsi qu'une structure d'accueil pour personnes âgées, sous la forme de logements adaptés, avec la possibilité d'une mixité intergénérationnelle. Un local à vocation médicale complétera cette offre. Ce projet devra répondre à des impératifs d'intégration, avec des espaces de vie et en respectant le voisinage. Mais pour faire ce projet nous avons besoin de vous, de votre accompagnement. Une réunion aura lieu prochainement pour vous le présenter et prendre vos retours en considération.

En 2024, chacun va devoir s'équiper de composteurs pour gérer au mieux ses déchets. Des formations vous permettant d'obtenir gratuitement un composteur seront dispensées dans les communes de la CCPL, et prochainement dans notre commune. Vous retrouverez tous les détails sur notre site et Panneau Pocket.

Toutes ces actions, tous ces projets, ne pourraient pas être réalisés sans l'aide de mon équipe municipale que je remercie encore chaleureusement. Ils sont impliqués, volontaires, toujours prêts à agir. Cet engagement n'est pas toujours simple, il faut le concilier avec une vie familiale et professionnelle.

Et nous ne pourrions rien faire sans l'appui de l'ensemble des employés municipaux, à l'école, aux services techniques, à la mairie. Je les remercie au nom de toute l'équipe municipale.

Je pense à vous tous, habitants de Saint-Maurice-Montcouronne, qui participez à la vie de notre village, qui nous donnez envie d'avancer, d'avoir des projets.

Et je pense à ceux qui sont endeuillés, ceux qui sont confrontés à la maladie, ceux qui sont inquiets pour demain, et qui nous donnent envie de faire de notre commune un lieu de sérénité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et excellente année 2024 ;

Qu'elle vous apporte, la santé, le bonheur, de nombreux moments de joie, à partager avec ceux qui vous sont chers ;

Qu'elle vous permette de réaliser vos projets professionnels et personnels ;

Et, bien sûr, d'être heureux de vivre à St Maurice Montcouronne !

Bonne Année à toutes et à tous !

Votre maire, William Berrichillo

SOMMAIRE

Votre Mairie	5
Services & contacts	6
Informations pratiques	8
SIREDOM	11
Environnement	13
Bilan mi-mandat	14
Finances	20
CCAS	21
Travaux	22
Urbanisme	26
École	28
Histoire et patrimoine	31
Les lavoirs	
Agenda	32
Annuaire des associations	33
Présentation des associations	34
État civil	44



Le Maire



William Berrichillo

2^e Vice-président de la CCPL,
Délégué à l'Organisation des transports (hors liaisons douces)
et au Développement économique
Vice-président Syndicat de l'Orge et Eau Ouest Essonne

Les Adjoints



Dominique Martini
1^{re} Adjointe
Communication, Jeunesse,
Associations



Christian Delomme
2^e Adjoint
Travaux, Sécurité



Gaëlle Bressanelli
3^e Adjointe
Enfance & Vie Scolaire



David Martins
4^e Adjoint
Urbanisme



Michèle Morceau
5^e Adjointe
CCAS, Fonctionnement
Général

Les Conseillers



Anne Loureiro



Dominique
Masson



Christine Graziani



Patrick Favre



Joëlle Duperrier



Philippe Cloup



Elise Lutjens



Thierry Jacquin



Gaëlle Ferreira



Sébastien Cordin



Catherine Fischer



Alain Passier



Simon Gay

SERVICES ADMINISTRATIFS

Thaïs	COUSIGNÉ
-------	----------

Christine	GERARD
-----------	--------

Benoît	MARY
--------	------



SERVICES TECHNIQUES

Nicolas	DECHIRAT
---------	----------

Olivier	BERTHAULT
---------	-----------

Anthony	NICOLAU
---------	---------

Gilles	PEGAITAZ
--------	----------



Merci à l'ensemble de nos agents pour leur implication auprès de vous, vous conseiller efficacement, accompagner vos enfants, rendre votre village plus agréable...
On avance ensemble !

VIE SCOLAIRE

Philippe	ALLEAUME
----------	----------

Morgane	DE SAN FELIX
---------	--------------

Lila	DJAFRI
------	--------

Maxime	FRECHE
--------	--------

Martine	GOUROU
---------	--------

Isabelle	LABARRE
----------	---------

Sophie	LABED
--------	-------

Christine	LAURENT
-----------	---------

Mathieu	LUSSIANA
---------	----------

Roseline	POMAREDE
----------	----------

Amaray	SZALEWSKI PENA ESCANDON
--------	-------------------------

Votre Mairie

Ouverture au public

Lundi 15h - 17h30

Mardi 8h - 19h (présence d'un adjoint après 18h)

Mercredi 8h30 - 17h30

Jeudi 15h - 17h30

Vendredi 15h - 17h

Samedi 9h00 - 12h00 Les 1^{er} et 3^e samedis du mois
(avec commission urbanisme)

Nouveau : assistance aux démarches en ligne pour les seniors, avec M. Benoît Mary, sur rendez-vous, le 3^e mercredi du mois, en appelant le 01 83 63 69 83.

Téléphone : 01 64 58 91 55

Télécopie : 01 64 58 83 80

CCAS : 06 49 48 74 60

Email : accueil@mairie-smm91.fr

Site : <http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>

Page Facebook : « saint-mauriciens »

PanneauPocket : <https://app.panneaupocket.com/>

Pour recevoir les informations de la commune, vous pouvez également vous inscrire à la Newsletter, à partir du site.



Vos services en mairie	accueil@mairie-smm91.fr
	elections@mairie-smm91.fr
	etat-civil@mairie-smm91.fr
	finances@mairie-smm91.fr
	periscolaire@mairie-smm91.fr
	travaux@mairie-smm91.fr
	urbanisme@mairie-smm91.fr
Le maire	maire@mairie-smm91.fr
CCAS	ccas-affaires_sociales@mairie-smm91.fr
Enfance et vie scolaire	petite-enfance@mairie-smm91.fr
	vie-scolaire@mairie-smm91.fr
Commissions	associations@mairie-smm91.fr
	communication@mairie-smm91.fr
	culture-patrimoine@mairie-smm91.fr
	environnement@mairie-smm91.fr

Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 79 00

Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous organisons « l'accueil des nouveaux arrivants ». C'est avec plaisir que nous faisons ainsi connaissance avec ceux qui viennent s'installer dans notre village.

Il n'y a pas d'obligation à se présenter en mairie lorsque l'on emménage dans une ville. Cependant, nous vous invitons à le faire, par le moyen qui vous convient le mieux (à l'accueil, par mail, via le site...), afin que nous puissions vous communiquer les informations susceptibles de vous intéresser, et vous inviter à cette réunion « d'accueil ».

De même, pensez à inscrire vos noms sur votre boîte aux lettres, c'est utile pour le facteur, mais aussi lorsque nous distribuons des publications internes.

Numéros d'urgence

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Urgences	112
Urgences SMS	114
Centre antipoison	01 40 05 48 48
SOS médecin	0826 889 191
Enfants en danger	119
Stop au harcèlement	3020

CPAM

Adresse postale : 91040 EVRY Cedex

Site: <https://www.ameli.fr>

Agence : 5 rue du Facteur Cheval
91000Évry

Allo Service Public 3939

Service de renseignement administratif
interministériel 8h30 à 18h15.

0,15€/ minute + prix de l'appel

Site: <https://www.service-public.fr/>

Préfecture

Boulevard de France 91010 Evry cedex
Tél. : 01 69 91 91 91

Site: <http://www.essonne.gouv.fr/>

Sous-préfectures

•Avenue du Gal de Gaulle
PALAISEAU

Tél. : 01 69 91 91 91

•4 Rue Van Loo, 91150 Étampes
Tél. : 01 69 91 91 91

Centre des impôts d'Arpajon

29 avenue du Général de Gaulle 91290
Arpajon Tél. : 01 69 26 84 00

Pharmacie de garde

Le commissariat d'Arpajon, au 01 69 26 19 70, vous transmettra les coordonnées de la pharmacie de garde. La nuit, pour des raisons de sécurité, la pharmacie ne vous servira que si elle a été prévenue préalablement par le commissariat.

On peut également retrouver la liste des pharmacies de garde du département, sur le site internet : <https://monpharmacien-idf.fr/>

Médecin de Garde

La nuit et le week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro unique de Permanence médicale au 01 64 46 91 91., ou **SOS médecin** 0 826 889 191

Consultation juridique gratuite

Maison de justice et du droit
rue des Bergères 91940 LES ULIS
Téléphone : 01 64 86 14 05

Paroisse de Saint-Maurice-Montcouronne

Elle fait partie du Secteur pastoral de Limours

Prêtre responsable du secteur **Père Christian Remond**

Accueil: 06 86 75 18 51

4, rue Maurice Béné - Limours

La Paroisse dépend du groupement de Briis

Prêtre responsable: **Père Casimir Odjo**

Presbytère: 01 64 90 70 52

9 rue de l'Orme Maillard - Briis-Sous-Forges

Vos contacts sur Saint-Maurice-Montcouronne :

Ghislaine Rocher: 06 72 81 79 89

La messe est célébrée tous les 4^e dimanche du mois (sauf pendant juillet et août) à 11h

mail : secteurcatho.limours@wanadoo.fr

Site : <http://www.secteurlimours-catholique.fr/>

SYORP (SYndicat Orge Remarde Predecelle)

<http://www.syndicatdelorge.fr/> Tél. : 0805 29 20 90

63,route de Fleury • 91172 Viry-Châtillon cedex

Vigilances crues

Site : <https://www.vigicrues.gouv.fr>

SEOE (Syndicat Eau Ouest Essonne)

<http://www.eauouestessonne.fr/>

24, rue du Général Leclerc 91470 FORGES-LES-BAINS

Tél : 01 64 59 05 59

Demande dépannage urgent 01 85 46 17 99

France Travail : 3, Avenue Eugène Vernholes 91410 Dourdan

Appelez au 3949 Site : <https://www.pole-emploi.fr>

Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615, rue de la Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

Tel: 01 64 90 79 00 Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/>

CCPL Emploi

<http://www.cc-paysdelimours.fr/offres-emploi>

Transport : Gare autoroutière de Briis sous Forges

Tél : 01 64 90 35 09

Site: <http://www.cc-paysdelimours.fr/transport-gare-autoroutiere>

TRANSDEV

Tél : 01 60 85 32 76

Site: <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Lignes Express 91.02 et 91.03

Francilité Ouest Essonne : <https://www.transbus.org/reseaux/91.html>

Standard : 01 64 94 55 45

PC Régulation disponible 7j/7 et 24h/24 : 01 64 94 17 83

Ligne Express 91.04

Albatrans : <http://www.albatrans.net>

01 60 79 52 32

Gestion des déchets

Points de collecte sur Saint-Maurice-Montcouronne :

Rue de la Fontaine du Saule (bas de l'école)

Rue du Pressoir (parking du Bidon)

Rue de Berchevilliers (parking de la Salle Polyvalente)

Les conteneurs

Le Siredom ne fournit pas les bacs d'ordures ménagères et déchets verts. Vous pouvez vous en procurer en magasin de bricolage.

Le Siredom fournit gratuitement les bacs de tri sélectif pour une 1^{re} installation ou un remplacement.

Formulaire en ligne : <http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/demande-de-bac-jaune-particulier/>

Vous pouvez également en commander au 01 69 74 23 50 ou collecte@siredom.com

120 litres : 31,20 € TTC / 240 litres : 46,80 € TTC

Type de déchet	Couleur de la cuve	Couleur du couvercle
Ordures ménagères	Grise	Gris
Emballages (hors verre) et papiers / cartons	Grise	Jaune
Déchets végétaux	Grise	Grenat

Collecte à la demande

Un service d'enlèvement est disponible au **09 78 08 24 25** sur rendez-vous.

Le tarif est de 44,80 € par enlèvement dans la limite de 2m³.

Ce service est gratuit une fois par an, pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées. Pour tous les autres, ce service est payant, facturé 38 € par enlèvement. Attention, seuls les encombrants annoncés par téléphone lors de la prise de rendez-vous seront collectés.

Maison médicale

Au 10, rue de Bourguignette (en face de la mairie), vous pouvez vous adresser à différents professionnels :

PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Ludivine BOUFFIER

06 10 77 80 29

OSTEOPATHE

Mme Mylène DELANNOY

Rendez-vous en ligne sur Doctolib

ou par téléphone, en cas d'urgence au 07 82 64 64 91

ORTHOPHONISTE

Mme Marion CHASLIN

Spécialisée pour les adultes

01 70 62 44 21

PSYCHOPRATICIEN

M. Sébastien JAKUBOWICZ

06 50 16 76 29

sjpsychotherapie@gmail.com

Informations pratiques

Rez-de-chaussée

Accès handicapé

Parking gratuit



Salles communales

Lieux de festivités, d'activités associatives, elles sont également proposées à la location (renseignements en mairie et sur le site)



Salle du Bidon
Rue du Pressoir



Salle polyvalente, Alfred Lucas
Rue du Pressoir

Tri à la source des biodéchets

En compostant nos déchets organiques dans nos jardins, nous réduisons le volume de nos poubelles, économisons du transport et fertilisons notre sol naturellement.

Suite à l'étude menée par le cabinet Verdicité, la commission collecte du SIREDOM a opté pour la poursuite du compostage.

En effet, les analyses des ordures ménagères (caractérisations) ont montré l'efficacité des actions menées depuis plusieurs années avec la distribution de composteurs. Avec un taux de 13 % vs 38% en moyenne en France, la quantité de biodéchets présente dans les ordures ménagères sur nos territoires est faible !

Si nous pouvons nous féliciter de ces bons résultats, il reste néanmoins à développer le compostage dans l'habitat collectif et auprès des professionnels collectés par le service public.



Le SIREDOM (syndicat de gestion des déchets) a récupéré la compétence « déchets » de la Communauté de Communes du Pays de Limours. C'est le syndicat épaulé par le service environnement de la CCPL qui propose des solutions et accompagne les habitants du Pays de Limours. Cette mise en place du tri à la source des biodéchets se fait de façon progressive.

Pour les habitants possédant un jardin, le compostage s'effectuera directement chez eux en utilisant un composteur.

En 2023, la CCPL a mis en place 10 ateliers de sensibilisation au compostage, soit 420 composteurs de distribués.

Pour 2024 la distribution continue et passe toujours par des ateliers de sensibilisation animés par un maître composteur du SIREDOM.

Des dates vous seront proposées sur la CCPL en 2024.

Pour les habitants ne possédant pas de jardin (appartement, co-propriétés), les solutions sont étudiées au cas par le SIREDOM.

Pour plus d'information sur le compostage : <http://www.siredom.com/wp-content/uploads/2023/07/guide-compostage-2023-derniere-MAJ.pdf>

Ou sur notre site : <https://mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/fr/rb/1801412/gestion-des-dechets-104>

NOUVEAUX HORAIRES des déchèteries de BRIIS-SOUS-FORGES - DOURDAN - SAINT-CHÉRON

HORAIRE D'ACCUEIL	Horaires d'ÉTÉ Du 1 ^{er} avril au 14 octobre		Horaires d'HIVER Du 15 octobre au 31 mars		BRIIS SOUS FORGES	DOURDAN	SAINT CHÉRON
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi			
Lundi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45	FERMÉ		FERMÉ
Mardi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45	FERMÉ	FERMÉ	
Mercredi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45			FERMÉ
Jeudi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45		FERMÉ	
Vendredi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45			
Samedi	9h-12h	13h-17h45	9h-12h	13h-16h45			
Dimanche & Jours fériés	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	FERMÉ			



Carte d'accès pour les particuliers : vous pouvez faire votre demande directement auprès de l'agent de déchèterie. Les pièces à fournir sont : une copie de justificatif de domicile, et la présentation d'une pièce d'identité.

<http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/les-decheteries/conditions-dacces/>

Rappel : aucune demande de carte ne peut être faite en mairie.

Réparer plutôt que jeter

En 2024, le **bonus réparation** évolue pour encourager ce geste important pour la planète : réparer plutôt que jeter. Il s'agit d'une aide financière qui est déduite de la facture de réparation des appareils électriques et électroniques. Cette année, ces montants augmentent et plus de produits sont concernés.

Bonus pour les équipements

Utiliser ses équipements 1 an de plus permet d'économiser 27 millions d'euros et 6 tonnes de CO2 (Source : Panorama de la deuxième vie des produits en France ADEME). Avec la réparation, nous évitons de la pollution et nous réalisons des économies. Le bonus réparation donne un coup de pouce non négligeable en temps d'inflation.

Lancé fin 2022, le bonus réparation est une aide qui vise à favoriser la réparation des appareils électriques et électroniques. L'objectif est de réduire le gaspillage tout en agissant contre l'obsolescence programmée. Inscrit dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), il permet d'allonger la durée de vie de nos objets. Le montant est ainsi déduit directement de la facture du consommateur qui se rend chez un réparateur labellisé « Qualirépar » pour faire réparer son produit.

<https://www.ecologie.gouv.fr/bonus-reparation>

Bonus pour le textile

Le bonus réparation est une aide financière d'un montant compris entre 6 et 25 euros. Il est accordé aux particuliers qui font réparer leurs articles auprès d'un professionnel labellisé par l'éco-organisme Refashion. Le bonus réparation vise à réduire l'impact environnemental de la filière textile.

<https://refashion.fr/citoyen/fr>

Vous pouvez même donner vos articles de sport à <https://recyclerie-sportive.org/>

En 2024, avec le Siredom, retrouvez **les samedis du réemploi** avec la Fabrique à Neuf, chaque dernier samedi du mois ! Venez donner une deuxième vie à vos objets en les donnant au stand tenu par la Fabrique à neuf sur les déchèteries de Montgeron et Vigneux-sur-Seine.

<https://ressourcerie-montgeron.com/>

Recycler plutôt que jeter

Il existe différents lieux pour allonger la vie de nos objets et éviter qu'ils ne finissent trop tôt dans la poubelle.

Réemployer est possible au travers de nombreuses actions : la réparation, la consigne pour réemploi, le prêt, le partage, la location, la création et la fréquentation de matériauthèque, les achats de seconde main, le dépôt ou l'achat en recyclerie...

Les acteurs recensés par le Siredom œuvrent à la réduction des déchets, à éviter les pollutions et à économiser les dépenses d'énergie inutiles : <http://www.siredom.com/reduire-ses-dechets/annuaire-du-reemploi/>

2024 : l'année du réemploi

En 2024 le Siredom va missionner un expert pour développer le réemploi sur son territoire, notamment en créant des espaces dédiés dans certaines déchèteries.

Vous êtes prêt à agir, vous aussi, pour le réemploi en 2024 ? Rejoignez-nous sur les réseaux pour participer, avec nous, au défi « Rien de neuf » proposé par Zéro Waste France !

<https://riendeneuf.org/>

Le principe du défi

Essayer d'acheter le moins d'objets neufs possible pendant un an.

Pourquoi ?

- Pour réduire le gaspillage des ressources et les pollutions liées à la fabrication d'objets neufs.
- Pour éviter les achats inutiles et l'accumulation d'objets.
- Pour faire des économies.

Comment ?

- En se demandant à chaque intention d'achat : ai-je vraiment besoin de cet objet ?
- En se tournant le plus possible vers les alternatives au neuf : achat d'occasion, réparation, emprunt, échange...

Un projet de liaisons douces dans votre village

Un groupe de travail (GT) sur les liaisons douces (LD) (pistes cyclables, bandes cyclables, voies vertes, etc.) a été lancé par la communauté de communes du pays de Limours (CCPL) le 12 juillet 2023.



Il a pour ambition d'actualiser et de préciser le schéma directeur précédent datant de 2019, en intégrant les projets de toutes les communes de la CCPL. Il dégagera ainsi les enjeux territoriaux en matière de liaisons douces, les actions prioritaires permettant de répondre aux besoins des usagers et les axes structurants du territoire.

Votre village y est représenté par trois de vos conseillers municipaux, Philippe Cloup, Anne Loureiro et Alain Passier.

Une fois adopté, le nouveau schéma devrait permettre de faciliter la conquête des subventions par les municipalités, notamment auprès du département, subventions indispensables à la réalisation de leur projet. Celui de notre village consiste en trois itinéraires de pistes cyclables :

- un tronçon entre le hameau du Bois Bourdon et l'entrée du centre Bourg ;
- Potentiellement, un deuxième, de la route de Courson à l'école, le long de la Butte Blanche, en cohérence avec le projet de lotissement ;
- un troisième reliant l'école à la Belle Etoile, passant par le chemin du petit Mermet.

Au-delà de son engagement environnemental, ce projet traduit la volonté de votre village de sécuriser les déplacements non motorisés et de relier deux quartiers au centre Bourg et à l'école. Il créera également une alternative à la voiture pour rejoindre la gare autoroutière, via un autre tronçon également en projet entre Courson et Briis-sous-Forges, le long de la D152.

**En mars 2020, vous avez voté pour notre équipe, dans « une
démarche participative pour un village
solidaire »**

**Nous venons ici vous rendre compte de nos avancées et des
projets encore à mener**

Depuis plus de 3 ans, nous œuvrons pour rendre notre village plus agréable, pour multiplier les échanges entre tous.

Nous avons mis en place différents médias de communication, que ce soit au travers de différents outils, ou en direct, par des réunions de quartiers, une permanence des élus une fois par semaine, des rencontres avec les nouveaux arrivants...

Nous nous efforçons également de promouvoir et de soutenir les diverses manifestations organisées notamment par nos nombreuses associations et par le CCAS.

Nous nous intégrons dans une démarche écologique, avec le projet de liaisons douces, les ateliers de compostage, accompagnés par la CCPL, mais aussi par des initiatives de recyclage, de mise à disposition de compost, le passage progressif de l'éclairage public aux led, l'isolation des bâtiments communaux, ...

Nous avons pu vous faire bénéficier de travaux d'envergure concernant la réfection du réseau d'eaux pluviales, certaines portions de canalisations d'eau potable.

Nous montons des dossiers pour obtenir des subventions sans lesquelles nos projets ne pourraient voir le jour, d'autant plus dans ce contexte inflationniste. C'est le cas, notamment, de l'isolation de la salle polyvalente.

Toujours avec la CCPL, nous travaillons sur les projets de demain, dans un cadre qui évolue, afin de ne pas être pris au dépourvu et subir des changements institutionnels.

Une commune qui préserve



Notre qualité de vie

Aménager des places de parking vélos et des voies douces pour permettre à chacun de circuler en toute sécurité dans notre village (plan voies douces et voies vélos du département).



Un tronçon reliant Saint-Maurice-Montcouronne à Courson est inscrit au plan vélo départemental. Des racks vélos vont être installés prochainement dans la commune.

Installer des bornes pour les véhicules électriques.

Peut-être, à la place de la Boxy...



Réfection des réseaux d'eaux pluviales, usées, avec une grande partie prise en charge par le Syndicat de l'Orge.

Travaux réalisés et pris en grande partie en charge par le Syndicat de l'Orge.



Remplacement des canalisations d'eau potable de la rue et place de l'église, rue de Bourguignette et rue de l'Étang

Travaux entièrement financés par le syndicat Eau Ouest Essonne et finis en 2024



Travaux de remise en état des locaux de la mairie sur son aile droite ayant subi des infiltrations

Installation d'un éclairage chemin des prés et mise en place de 5 candélabres

Remise en état complète de l'impasse des grenouilles et l'impasse du Parc

Plan pluriannuel de modernisation de l'éclairage urbain en led



Mise en place de composteurs et formations à l'usage



Installer une vidéoprotection dans la commune (en privilégiant les accès entrants sortants)



Notre 2nde demande a encore reçu un refus de subventionnement

Une demande va être faite auprès de la région. Ce dossier nous est d'autant plus cher après les actes de vandalisme ayant touché la Boxy, mais aussi du fait du nombre en hausse constante de dépôts sauvages.



Après plusieurs réunions avec le département, aménagements du carrefour de la D27 et de la rue de l'égalité ainsi que du carrefour de la D27 et de la rue de la Rémarde.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**



Les commerces restent difficiles à fédérer dans notre village (beaucoup de tentatives non pérennes au fil des ans), nous avons mis en place la « Boxy », critiquée par certains mais bien utile à d'autres, elle n'a pas répondu à toutes les attentes et va certainement disparaître en début d'année.

2 food-trucks : des services et des produits de qualité qui rencontrent un franc succès. Nous avons été contactés par un autre, pour cette année, plus exotique...

Un étal de fruits et légumes : présent une fois par semaine, le mercredi, nous espérons qu'il répond à vos attentes.

Le distributeur de pain et viennoiseries s'avère toujours pratique

La camionnette du boulanger réalise un circuit régulier et trouve de nombreux amateurs.





Notre patrimoine

Mettre en valeur les lieux remarquables (QR code)

Mise en place prévue avec la refonte du site Internet de la commune.

Continuer les actions pédagogiques autour de la mémoire et du patrimoine (concours photos pour découvrir le village par exemple)

Pas encore fait



Monter un plan de restauration de notre église (subvention DRAC, état, département,...)

Actions sont en cours, notamment avec les conseils du PNR



Réflexions autour de l'adhésion au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

La Charte du PNR est en cours de révision et nous échangeons avec eux pour nous y associer à partir de 2026. Vous serez consultés dans ce cadre

Une commune qui s'engage et entreprend



Pour ses habitants

L'offre médicale et paramédicale

La rénovation d'une partie de la « Maison Soyer » a permis d'aménager des locaux médicaux où nous sommes heureux d'héberger différents professionnels de santé. Ayant encore de l'espace disponible, nous aimerions accueillir une infirmière.



Conseil des Sages



Mettre en place un Conseil des Sages

C'est chose faite ... Nous avons eu le plaisir d'avoir eu les candidatures de personnes motivées, qui vous ont déjà sollicités et informés de leurs actions.



Étudier la construction de logements destinés à permettre le maintien de nos jeunes et de nos anciens sur la commune

Après un refus administratif du projet près de l'école, nous sommes toujours décidés à permettre non seulement à des jeunes de s'installer sur notre village, mais aussi à répondre à différents besoins (MAM, maison de de santé).



Pérenniser les services publics existants au sein de la CCPL (Maisons France Services, poste...)

Projet en discussion avec l'état



Promouvoir l'entraide

Plusieurs collectes de sang accueillies chaque année



Dans l'intercommunalité

Anticiper sur le devenir de notre intercommunalité

des commissions de travail avec les maires sont en cours

S'associer activement aux projets de la CCPL et du département (Plan Climat Air Energie, Territorial - PCAET, Plan Alimentaire, transport à la demande, Plan Local d'Habitat Intercommunal - PLHI)

PCAET voté, PLHI voté... Autant de dossiers permettant d'avancer sur les projets à enjeux





Pour l'environnement



Développer les énergies renouvelables pour les bâtiments municipaux énergivores

Demande de subvention qui nous a permis de faire des travaux d'isolation de la salle polyvalente.
Une autre subvention a permis de changer les ouvrants de la mairie et d'en accroître le confort thermique.



Encourager la rénovation thermique des logements des habitants pour lutter contre la précarité énergétique (convention avec l'ALEC)

balade thermique, promotion de leurs actions via le site, des réunions d'information... Et pour le futur, peut-être des réunions publiques à organiser



Encourager l'usage du compost

Distribution auprès des habitants volontaires



Encourager le recyclage

Faciliter vos démarches en récoltant des objets usagers (chaussures, piles, téléphones, cartouches d'encre...)



Préserver l'identité de la commune par le développement d'Écoquartiers

Non fait



Préserver et valoriser les parcs existants et le patrimoine arboré (arbres des parcs et des rues)

Il nous faut contacter le ministère de l'Environnement



Poursuivre la mise en place de la politique de protection de l'environnement et de la biodiversité

Le « total zéro désherbant chimique » est atteint.
Mise à disposition de composteurs et formations à l'usage pour les habitants volontaires



Nous nous devons encore d'inciter à la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage, y compris sur les bâtiments de la commune, de promouvoir la plantation d'arbres fruitiers, l'installation de ruches, le développement du maraîchage, ... La commune ne disposant pas de terres à elle, ces actions sont plus longues et délicates à mener



Œuvrer pour un village plus agréable

Participation à « Essonne verte, Essonne propre »



Une commune qui encourage...



À l'école

La qualité du cadre de vie

Rénovation des classes, du matériel
Réaménagement de la cuisine
Du bio à la cantine

Pose d'une décoration murale financée par les P'tits Loups



Les activités sportives

Co-financement avec les P'tits Loups et le club de tennis de 6 séances de Tennis pour les élèves de CE2/CM1/CM2.

Les élèves de CP bénéficient de 10 séances de piscine

Projet de faire découvrir le hockey aux enfants via une dizaine de séances d'initiation



Des activités périscolaires gratuites durant la pause méridienne, au choix des enfants

Un animateur sportif, sur 1 an, pour découvrir de nouveaux sports et surtout les valeurs du sport aux élèves en élémentaire

Des activités manuelles



La communication

...



Proposer des outils

Site Internet, page Facebook, application panneau Pocket...

Vous rencontrer

Permanence avec des élus 1 fois / semaine
Réunions de quartiers
Accueil des nouveaux arrivants



Le quotidien

La mise en place d'un référent par quartier (par thème : travaux, environnement, embellissement, etc.)

Mise en place de nouvelles commissions, qui peinent à trouver leur rythme



Valoriser et accompagner les actions citoyennes

Le Conseil des Sages ne peut tout mener et nous devons promouvoir d'autres d'actions (projets participatifs, ...)

Une commune qui accompagne...



Nos habitants

Organiser un relais colis

En réflexion... peut-être sous la forme de casiers

Mettre en place une mutuelle collective

Un test a été fait, sans être suffisamment concluant. Une offre de la région existe



Améliorer l'accès aux services municipaux, y compris en développant l'e-administration



Le Portail Famille a été mis en place en 2021 : inscriptions des enfants à la cantine et à l'accueil périscolaire, mise à disposition des factures chaque mois et possibilité de régler en ligne. On y trouve également les menus de la cantine et les activités périscolaires.

Des horaires d'ouverture de la mairie, jusqu'à 19h le mardi, et 1^{er} et 2^e samedi du mois

Améliorer l'accès à l'étude des enfants

Évolution du règlement pour permettre plus de souplesse aux parents et enfants et en accepter le plus grand nombre.



Nos aînés

Prévenir la perte d'autonomie

Avec la coordination gérontologique intercommunale (CLIC) et les associations concernées via la CCAS

Aide pendant les confinements, mise en place du plan canicule, promotion de la téléassistance



Apporter de l'aide dans les déplacements de nécessité (médecin, infirmière) par la mise en place d'un véhicule électrique (subventionné) avec conducteur (contrat aidé)

Pas encore fait



Développer des initiatives de convivialité et de rencontres

Avec le CCAS : goûter mensuel, distribution de muguet au 1er mai, colis, repas de fin d'année, pique-nique de rentrée, sortie de printemps...

Il manque la mise en place de projets intergénérationnels



Nos associations

Les soutenir dans leurs besoins de communication

Impression des affiches et flyers, Livret du forum en septembre, Plus de facilité à renseigner leurs pages sur le site

Étendre les connexions Internet aux salles (fibre)

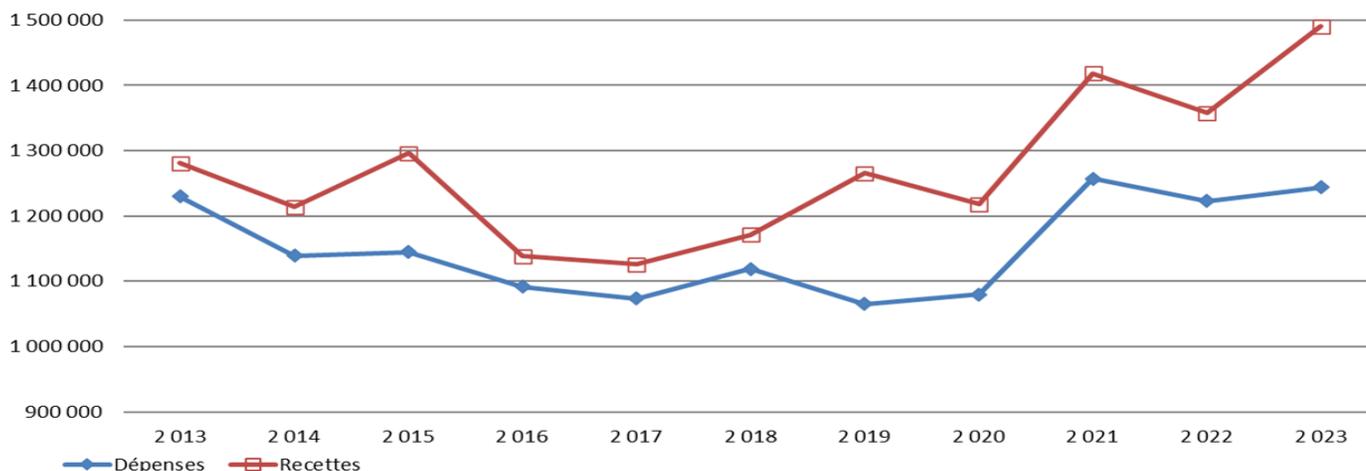
Partiellement fait (Atelier, bibliothèque)



Mettre en place d'un agenda partagé pour la réservation des salles

Fichier Excel régulièrement mis à jour, et partagé
Mise en place de l'agenda de réservation des salles sur le nouveau site

Fonctionnement 2013 à 2023



Comme attendu, nos dépenses de fonctionnement sont légèrement à la hausse. La deuxième partie de la hausse des points d'indice, mais aussi la hausse énergétique, contribuent fortement à cette augmentation des coûts, et cela malgré nos efforts de maîtrise sur d'autres postes financiers. Pour 2024, une nouvelle augmentation des points devrait avoir également un impact sur ce poste.

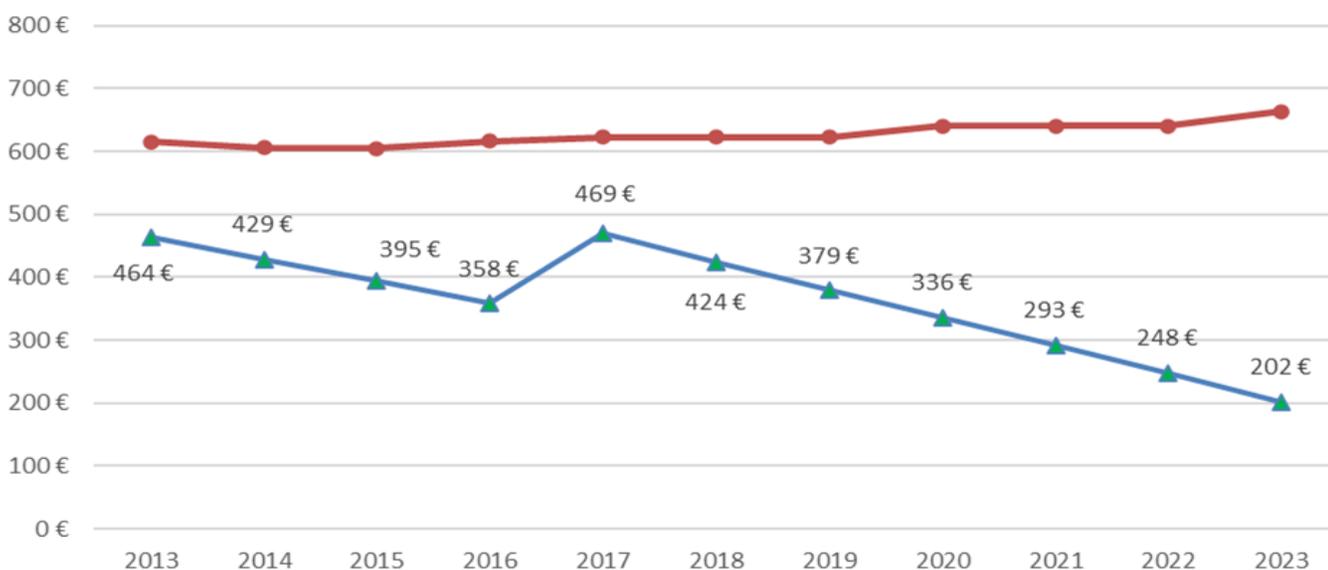
En termes énergétiques, nos coûts ont moins évolué que ce que nous avons budgétisé. Pour l'électricité, l'augmentation approche le facteur de 1,6. Le passage continu en LED a un impact bénéfique sur la facture d'éclairage urbain. Pour 2024, le nouveau contrat signé nous garantit une stabilité des coûts.

En ce qui concerne le gaz, la facture a beaucoup augmenté malgré des efforts de consommation. Cela est dû aux augmentations tarifaires, dont les taxes.

En recettes sur 2023, nous avons pu bénéficier d'une hausse des aides de la CCPL, du filet de sécurité de l'état face aux hausses énergétiques et de l'augmentation de la part reversée par le département sur les amendes de police. Cela a permis de récupérer près de 90 K€ de recettes complémentaires. Les dotations de l'état restent quant à elles au point mort, ne compensant pas la hausse des coûts portée aux communes. Pour 2024, nous resterons plus que vigilants face aux divers coûts, parfois inflationnistes, pour tout ce qui concerne les matières premières, particulièrement celles inhérentes à la remise en état des voiries.

Pour 2024, notre budget recettes devra être revu à la baisse car ces rentrées exceptionnelles n'ont pas vocation à perdurer.

**Endettement de la commune par habitant
2013 - 2023**



L'année 2023 a été riche en activités diverses.

Nous nous efforçons de multiplier les moments de partage et de bonne humeur, dont nous avons tous besoin.

Nous avons pu vous proposer quelques belles sorties en 2023, et avons plein d'idées pour 2024, où nous espérons vous retrouver nombreux.



Même si notre **traditionnel goûter** du 2^e mardi de chaque mois n'a toujours pas le succès escompté, au gré des disponibilités de chacun et chacune, nous y passons de bons moments. Ainsi, nous avons pu partager – voire faire découvrir pour certains - un repas KEBAB, très réussi et apprécié.

Les goûters sont toujours savoureux, avec de délicieuses religieuses au chocolat, des tartes, des crêpes pour la chandeleur, la galette des rois, et autres bonnes choses.

1^{er} mai : distribution du petit pot de **muguet** à nos anciens



En juin, balade en car vers **l'Armada de la Liberté**, à Rouen qui rassemble les plus grands et beaux, voiliers du monde, y compris les vieux gréements.

Journée magnifique et très chaude.



En septembre, un **pique-nique**, bien arrosé par le retour de la pluie après la canicule, nous a réunis à la salle du bidon dans une bonne ambiance.



Le repas de fin d'année nous a emmenés à Barville-en-Gatinais pour un spectacle de cabaret au « **Diamant Bleu** », où nous avons été accueillis par « Bégonia » et ses artistes. Après un repas délicieux, nous avons été éblouis par le spectacle, les costumes à paillettes, les danses et les chants. Tout le monde a passé une journée divertissante.

Les colis de Noël ont été distribués à tous ceux qui ne pouvaient se joindre à nous.

Salle polyvalente

2023 a marqué le début des travaux de rénovation de notre salle polyvalente.



La première phase a commencé début mai et s'est achevée en novembre, avec :

- L'isolation complète de la toiture et des locaux attenants
- Le remplacement des translucides existants par des panneaux multi-alvéolaires isolants
- Le remplacement des portes d'accès extérieures avec la modification d'une des 2 sorties de secours
- La création d'un local de stockage de 50 m²
- L'aménagement des abords extérieurs avec la création d'une dalle en béton lavé et d'une voie de circulation sur le côté gauche de la salle.

Les premiers résultats se font déjà ressentir, avec une très nette amélioration du confort de la salle.



En 2024, les travaux se poursuivront avec l'isolation des murs périphériques de la salle polyvalente, le remplacement des 2 extracteurs d'air par des caissons d'extraction isolés, le remplacement de la véranda à l'entrée de la salle, la mise en place d'une régulation pour le pilotage du chauffage.

À terme, l'ensemble de ces travaux permettront de **diminuer de 50% les consommations énergétiques** de cette salle, qui est le bâtiment le plus énergivore de la commune.

Mairie

Les travaux de remplacement de l'ensemble des fenêtres et portes vitrées de la mairie ont été réalisés au mois de novembre et nous permettront également de baisser nos consommations d'énergie de ce bâtiment.

Nous avons également fait placer un isolant en sous face de la toiture de la Mairie



« Atelier » place Bourge

Mise en place de nouveaux radiateurs, et d'un système de régulation piloté, dans la salle à côté de la bibliothèque.



Des travaux de voirie ont été engagés en divers endroits de la Commune :

- Chemin des graviers
- Rue des Ormes, où un tronçon de trottoir a été refait, suite à son affaissement
- Rue de l'Égalité, avec quelques pièces d'enrobé en partie basse de la route
- Route de la Touche, où nous avons refait 2 x 35 m de trottoir
- Impasse du Bois, en très mauvais état, où nous avons refait une partie des enrobés et prolongé la voirie jusqu'aux dernières maisons
- Sente entre la rue Moque Bouteille et la route de la Touche, où le chemin a été nettoyé et remis en état
- Remise en état du parvis devant la salle polyvalente
- Curage des fossés chemin de Picot (Ardenelles)



Sente Moque Bouteille



Impasse du Bois



Impasse du Bois (partie Basse)



Rue des Ormes

Vos demandes concernant la remise en état des routes et des trottoirs sont nombreuses, et bien souvent légitimes. Malheureusement, ce sont des travaux très coûteux, qui ne sont pas éligibles à des demandes de subventions. Chaque année, nous réservons une partie de nos budgets à la remise en état des chaussées de la commune.

Nos travaux se poursuivront au printemps avec :

- La remise en état du chemin de Gloriette
- La création d'un trottoir, rue de Berchevilliers
- La remise en état de la chaussée, route de la Rémarde, à hauteur des 3 petits ponts en direction de St Chéron.

TRAVAUX - Espaces verts -

Des travaux d'élagage ont été réalisés cette année dans le secteur de la Rue de Moque Bouteille et de la rue du Pressoir, d'autres travaux sont déjà programmés avec l'élagage des 2 grands Peupliers près de l'aire de jeux Rue de la butte Blanche.



Plusieurs barrières ont été fabriquées et installées par nos agents sur nos chemins pour empêcher les dépôts sauvages, souvent par camions entiers.



TRAVAUX - Église -



Des travaux ont dû être réalisés en urgence au mois de novembre. Après un fort coup de vent, des tuiles s'étaient détachées laissant un trou dans la toiture. Une zone de protection a été mise en place le temps des travaux pour éviter tout accident.

Les rampants sur le haut de la tour de l'escalier menaçaient à terme de s'effondrer, le jointement des pierres a été repris pour éviter les infiltrations d'eau .

Ce ne sont que des travaux provisoires, des travaux de plus grande ampleur devront être entrepris.

TRAVAUX - Nos agents -

Nos agents s'efforcent de garder notre commune propre, ils réalisent les tontes, les fauchages et l'entretien de nos chemins.

Ils interviennent également sur les petits travaux de maintenance des bâtiments.

Ils sont fortement sollicités pour le ramassage des dépôts sauvages, les arbres qui tombent sur la chaussée, et une multitude d'autres tâches souvent invisibles mais indispensables au bon fonctionnement de la commune.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour toutes ces interventions réalisées au quotidien avec des conditions météorologiques parfois difficiles.



TRAVAUX - Projets 2024 -

- 2^e phase des travaux de la salle polyvalente
 - Isolation des murs en périphérie de la salle
 - Remplacement de la véranda à l'entrée de la salle
 - Remplacement des portes intérieures de la salle
 - Aménagement des abords extérieurs
- Relancer une demande de subvention pour accélérer le remplacement de nos éclairages
 - Installation en phase d'essai des premiers candélabres solaires
- Création d'un trottoir rue de Berchevilliers
- Remise en état des enrobés route de Rémarde en direction de St Chéron
- Montage d'un dossier de subvention pour la remise en état de notre église
- Rue des Ormes, sécurisation et création d'un chemin piéton pour mener à l'école
- Sécurisation D27 en direction d'Arpajon, après le retrait des 2 coussins Berlinois à hauteur de la rue Moque Bouteille, le département prévoit en fin d'année la mise en place de 2 plateaux routiers pour ralentir la vitesse.



Types de demandes	2022	2023
Permis de construire	11	11
Déclaration préalable de travaux	40	63
Permis d'aménager	0	1
Certificat d'urbanisme	60	82
Demande de préemption urbain	35	22
Permis de démolir	1	0
Arrêtés de voiries	56	85

Afin de faciliter les tournées des facteurs et les échanges avec la mairie, il est important de mettre vos noms sur vos boîtes aux lettres.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) instruit les demandes de permis de construire de 10 communes de son territoire, dont Saint-Maurice-Montcouronne.

Contact : Service Urbanisme de la CCPL

01 64 90 03 95 / urbanisme@cc-paysdelimours.fr

<https://www.cc-paysdelimours.fr/urbanisme-guichet-numerique>

Aucun dossier d'urbanisme n'est recevable par mail.

Vous devez les déposer en mairie ou les adresser au guichet numérique de la CCPL.

La commission d'urbanisme

Elle est en charge des orientations et de l'organisation du territoire suivant le Plan Local d'Urbanisme. A ce titre, elle suit les évolutions du PLU et ses procédures modificatives éventuelles au regard des dispositifs législatifs en vigueur, et instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...).

Le PLU de la commune est accessible depuis notre site Internet et consultable en mairie.

La commission se réunit le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois.

Vous pouvez nous rencontrer en prenant préalablement rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie. Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous accompagner au mieux dans la définition de vos projets.

Points de vigilance pour vos dossiers

Vous devez valider le choix des matériaux, des travaux, et le fournisseur, avant de déposer vos demandes d'urbanisme. Le service urbanisme ne peut pas instruire plusieurs dossiers pour le même bien et les mêmes travaux avec « x » fournisseurs différents.

De plus, en cas d'arrêté de non-opposition, la conformité ne pourra être délivrée que si les travaux, et le fournisseur sont identiques à ceux accordés dans l'arrêté.

Vous devez utiliser les Cerfas stipulés pour chaque type de demande, sous peine de voir votre dossier refusé.

Exemples :

Cerfa 13703*11 : pour les DP concernant les maisons individuelles et leurs annexes.

Cerfa 13404*11 : pour les DP concernant des aménagements, lotissements, modification de l'existant hors maisons individuelles, camping, etc.

Vous trouverez sur le site "service-public.fr" les différents types de Cerfas d'urbanisme.

Principaux types de déclarations

Toute modification esthétique de l'aspect extérieur de votre maison ou propriété doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Un courrier ou un mail suffisent pour informer des « travaux à l'identique », comme, par exemple, la réfection d'une toiture à l'identique.

Cependant, aucune déclaration n'est nécessaire pour la création d'une surface inférieure à 5 m². Il en est de même pour les piscines dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 10 m², et les châssis et serres dont la hauteur est inférieure à 1m80, sauf dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France.

Plusieurs types de déclarations existent dont les principales : la **déclaration préalable** de travaux, le **permis de construire** (avec ou sans démolition), le **permis de démolition** et le **permis d'aménager**.

La **déclaration préalable** suffit pour :

- Les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, d'une maison individuelle ou ses annexes tels que : changement de portail, portes, volets, toitures, fenêtres, velux, piscines, murs de limite séparative, clôtures, façades et ravalement de façade, terrasses, vérandas, garage, etc.
- Les changements de destination d'un bâtiment existant sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment concerné, et l'aménagement des combles si la surface créée est supérieure à 10 m² de surface de plancher.
- Les travaux créant une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m².
- Les travaux de modification du volume d'une construction existante entraînant le percement d'un mur extérieur ou de la toiture.
- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher inférieure à 40 m² sans porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà du seuil de 150 m².

Un **permis de construire** est indispensable pour :

- Les travaux entraînant la création d'une surface de plancher supérieure à 40 m².
- Entre ce seuil de 20 m² et 40 m², le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface ou l'emprise totale de la construction à plus de 150 m² et impliquent donc le recours à un architecte.
- Les travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière.
- Les travaux sur un immeuble ou une simple partie d'immeuble, inscrit comme monument historique ou situé dans un secteur sauvegardé (sauf pour de simples travaux d'entretien et de réparations courants).

Un **permis d'aménager** est indispensable pour :

- La création de lotissements à partir de deux lots à bâtir avec réalisation ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs.
- Tout projet situé dans un site classé ou dans un secteur sauvegardé.

Un **permis de démolition** est indispensable, préalablement à toute démolition totale ou partielle d'une construction existante.

Attention : si votre habitation se trouve dans un rayon de 500 mètres de l'église ou du château de Bavière, ou de Courson, vous êtes soumis aux règles des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et les délais d'instruction augmentent. **La décision finale d'instruction vous est remise par la mairie.**

À la fin du chantier, vous devez impérativement adresser en mairie la **déclaration d'achèvement de travaux**, jointe à votre dossier pour obtenir une décision de non-recours communal (3 mois) et de non-recours à la conformité (3 mois + 15 jours).

Toute **occupation du domaine public**, avec emprise au sol, durant la durée de travaux, doit être **obligatoirement** déclarée en mairie et fait éventuellement l'objet d'une tarification. L'occupation est soumise à un arrêté de voirie, réalisé par la commune.



VIE SCOLAIRE : REALISATIONS, COMMISSIONS ET PERISCOLAIRE

LES REALISATIONS 2023

Durant l'année 2023, la commune a effectué les réalisations suivantes à l'école :

- Achat et installation de matériels pour la cantine
- Installation de films solaires sur les fenêtres des classes exposées au sud
- Rénovation d'une classe de maternelle

LES COMMISSIONS

La caisse des écoles

La Caisse des Ecoles, présidée par le Maire, a pour but de financer les projets pédagogiques des enseignants, les transports pour les activités extra-scolaires, l'achat des fournitures, et de participer à l'organisation de la kermesse.

Ses fonds sont constitués d'une subvention communale annuelle, des bénéfices réalisés lors de la kermesse et de dons.

La Caisse des Ecoles a financé pour l'année 2023 :

- des fournitures et des livrets scolaires.
- des fournitures et des jeux pour l'accueil périscolaire
- des livres pour les élèves des classes maternelles.
- les animations Contes,
- le transport pour le cycle gym des élèves de maternelles et pour les sorties scolaires.

La commission cantine

La commission cantine est composée d'élus (Mme Anne LOUREIRO et M. Alain PASSIER), 1 représentant par fédération de parents (Mme MICHEL, représentante du GAPE, et Mme LALLEMAND, représentante FCPE), d'un parent indépendant (Mme THOMAS), d'un responsable cantine (Mme POMAREDE), et de la diététicienne de notre prestataire, Yvelines Restauration.

Elle a pour but de :

- Participer à la composition des menus et échanger avec le prestataire sur les succès ou non des plats, présentation, variété des produits ... ;
- Eveiller, développer le goût des enfants, faire découvrir parfois certains plats, et sensibiliser les enfants au bio ;
- Faire voyager gustativement les enfants avec des repas à thèmes (repas western, repas asiatique, ...), des semaines à thèmes (semaine du goût, semaine d'automne...).

L'équipe



Bravo à toute l'équipe pour leur implication et leur créativité !!!

Le ramassage scolaire

Dix à Douze enfants empruntent le bus chaque jour encadrés par Mme Nadia DJAFRI le matin et Mme Sophie LABED le soir. Les inscriptions se font **en ligne** directement par les familles sur le site internet <https://scol-r-css.stif.info/>.

L'accueil périscolaire du matin et du soir

Depuis la rentrée 2023, Maxime FRECHE et son équipe Isabelle, Morgane, Matthieu et Christine accueillent en moyenne :

- 10 enfants en maternelle et 8 en élémentaire le matin,
- 30 enfants en maternelle et 25 en élémentaire le soir.

Les animateurs proposent aux élèves des activités manuelles et/ou physiques et des jeux de société.

La pause méridienne côté cantine

Deux services de cantine sont assurés chaque jour. Les élèves des classes maternelles prennent leur repas à 11h35 et les élèves des classes élémentaires à 12h45. Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie et sur le portail famille.

VIE SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2023, Roseline, Martine, Sophie, Nadia, Amaray et Philippe accueillent en moyenne:

- 55 enfants au 1^{er} service,
- 106 enfants au 2^{ème} service.

La pause méridienne côté activités périscolaires (NAP)

Les élèves des classes élémentaires vont en NAP de 11h45 à 12h45. Les activités proposées sont de trois types : créatif, sportif, collectif.

Les élèves des classes maternelles vont en NAP de 12h45-13h35. Les activités proposées sont des jeux de motricité, des jeux, du chant et des activités manuelles.

Le programme des activités est disponible sur le site internet de la mairie et est également consultable sur les tableaux d'affichage aux 2 portails.



L'étude

Les 2 animatrices (Roseline et Isabelle) ont en charge 23 élèves se répartissant en 2 groupes (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2).

La rentrée 2023

Notre école accueille 166 élèves selon la répartition suivante :

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves	Répartition
Maternelle 1	Coralie MORAND	21	9 PS 12 MS
Maternelle 2	Marion GOLLION Marion CHAUVEAU (mardi)	23	11 PS 12 MS
GS/CP	Emmanuelle EVRARD	21	15 GS 6 CP
CP	Marion BYTNAR	23	
CE1/CE2	Sandrine PUIGMAL	24	18 CE1 6 CE2
CE2/CM1	Juliette DARONDEL	26	12 CE2 14 CM1
CM1/CM2	Thomas ALPHONSE Marion CHAUVEAU (les jeudis et 1 vendredi sur 3)	28	11 CM1 17 CM2

A l'occasion des journées du patrimoine 2023, le Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse a mis l'accent sur des édifices qui ont tendance à disparaître de notre environnement :

Les LAVOIRS. Construits à partir de la première moitié du 19^e siècle sous l'influence des mouvements hygiénistes de l'époque, ils ont grandement contribué, avec le déplacement des cimetières loin des points de puisage d'eau, à l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie des habitants.

Saint Maurice n'a pas échappé au mouvement, même si son dernier lavoir, certainement le plus remarquable de la région, ne figure pas dans le recensement du PNR.

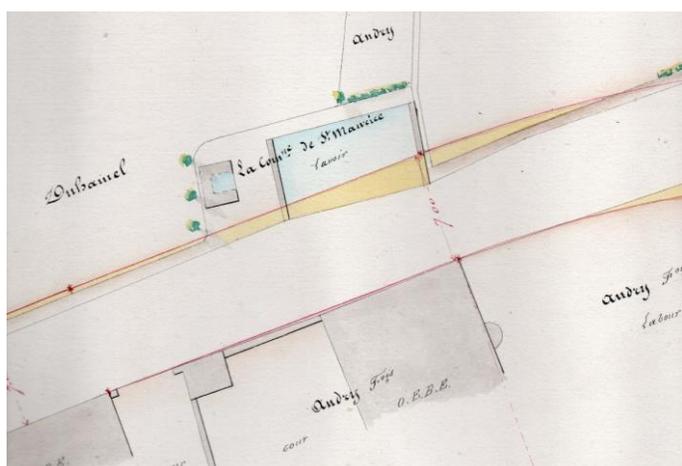
Il y a eu en effet quatre lavoirs sur le territoire du village.

La Fontaine du Saule

Le dernier dont on a retrouvé la trace est certainement le plus ancien : celui de la Fontaine du Saule. Situé au lieu-dit du même nom sur la rue de la Touche (aujourd'hui rue des écoles) il était très rustique, sans murs ni toit, Il n'offrait aucune protection aux laveuses. A son emplacement figurait une simple mare sur le cadastre de 1826 mais lors de l'alignement des chemins en 1869 il apparaît bien avec la fontaine qui l'alimente et que l'on connaît encore aujourd'hui.



Cadastre 1826



Alignement 1869

Malheureusement la mise aux normes de la voirie en a eu raison car l'élargissement à 7m de la rue de la Touche en soustrayait une bonne partie.

Il devait certainement exister avant 1857 date à laquelle a été édifié celui de Berchevilliers sur la Prédecelle.

Lavoir de Berchevilliers



Lavoir de Pihale

Pour le remplacer la municipalité d'alors acquit un terrain situé entre ce qui est aujourd'hui la D27 et le bief alimentant le moulin de PIHALE . Un lavoir y fut construit, malheureusement loin du village. Il fut utilisé pendant une trentaine d'années jusqu'au moment où, menaçant de s'écrouler, les élus décidèrent son remplacement.

Lavoir Eudoxie Derville

Sur proposition de Mr Stephane Derville, Mr Duhamel, maire, fit entreprendre des travaux de recherche hydraulique et acheta au nom de la commune un terrain pas très éloigné de la Fontaine du Saule. Le lavoir fut construit aux frais de Mr Derville en 1900 et permit aux laveuses du bourg de ne plus descendre jusqu'à la Rémarde.

Le lavoir Eudoxie DERVILLE est le dernier des quatre lavoirs ayant existé dans la commune. Bien que nécessitant des travaux de restauration il a toujours fière allure et attise la curiosité des visiteurs et randonneurs.



Carte postale début 20^e s

Du lavoir de Pihale il n'existe aujourd'hui plus aucune trace .

Les vestiges de celui de Berchevilliers sont encore visibles sur la Prédecelle à droite du pont qui l'enjambe.

Agenda 1^{er} semestre 2024

JANVIER			
Samedi	20	Vœux du Maire à 12h	Salle polyvalente
Samedi	27	Théâtre : - L'amour médecin à 16h - Le légataire à 20h	Salle polyvalente
FEVRIER			
Samedi	3	Loto organisé par le Comité des Fêtes Accueil à 19h (nombre de places limité)	Salle polyvalente
MARS			
Dimanche	24	Marche de Printemps	Village & alentours
AVRIL			
Jeudi	4	Don du sang de 15h30 à 20h	Salle polyvalente
Samedi	27	Carnaval avec le Comité des Fêtes	Salle polyvalente
MAI			
V, S, D	3 au 5	Pour Toi du Monde : ateliers, expositions, ...	Bidon
Dimanche	5	Concert, par la Maison de la Musique	Église
Mercredi	8	Commémoration	Monument aux morts
Dimanche	19	Brocante organisée par la Bibliothèque Montgraviens et Vitagym	Village
Vendredi & samedi	24 et 25	Fête du jeu, par Cap sur le Jeu	Bidon
Samedi	25	Apéritif-concert avec "The Little Big Band"	Salle polyvalente
JUIN			
Dimanche	9 ou 16	Audition d'été, par La Maison de la Musique	Église
Samedi	15	Gala de Vitagym	Salle polyvalente
Samedi	22	Fête de la musique	Salle polyvalente & village
Dimanche	23	Démonstration de taekwondo	Salle polyvalente
Samedi	29	Kermesse de l'école	École

Annuaire des associations

Nom	Téléphone	Mail
Association Sportive Cyclo Mauricienne	06 26 24 13 83	ascm.vtt.91@gmail.com
Bibliothèque Montgraviens	01 64 59 02 17	bibliosmm@orange.fr
Cap sur le jeu		contact@capsurlejeu.fr
Chasse	01 64 58 93 67	Bernard Delcourt
Comité des Fêtes	06 03 74 19 46	isabelle.pourcelot@cegetel.net
FC3 Vallées	06 11 11 74 84	secretariatfc3vallees@gmail.com
FCPE	06 44 25 19 43	smmfcpe@yahoo.fr
FNACA	06 98 86 88 61	pascal.bizzoni@orange.fr
GAPE	06 50 08 68 50	gape91530@gmail.com
Histoire et Patrimoine Saint-Maurice-Montcouronne		hpsm2018@free.fr.
La Maison de la Musique	06 08 28 86 56	maisondelamusique91@orange.fr
L'échiquier du Montcouronné	06 45 45 15 77	echiquierdumontcouronne@gmail.com
Les Fanfarons de la Rémarde		fanfarons.smm@laposte.net
Les P'tits Loups		plsm91530@gmail.com
Loisirs et Culture	06 76 25 39 16	elisa.mombel@gmail.com
Marche, Nature et Bien être	06 62 43 57 31	mnbe.association@gmail.com
Pour le Téléthon à Saint Maurice	06 10 41 35 64	ptsmm91@gmail.com
Pour Toi du Monde	06 68 37 51 69	ptdmonde@gmail.com
Road Riders	06 60 69 51 29	ptitbouge38@aol.fr
Taekwondo	06 86 76 50 95	v.boutry0392@orange.fr
Tennis Club		tcsmm91@gmail.com
Vitagym	06 29 17 55 14	vitagym@yahoo.fr
Vivre Saint Maurice	06 66 51 88 76	vsmm@free.fr
Yoga Club	07 83 12 14 16	yogaclubsaintmo@gmail.com

ASCM

ASSOCIATION SPORTIVE CYCLO MAURICIENNE
CLUB DE VTT ADULTES ET ENFANTS (DÈS 6 ANS)
AFFILIÉ À LA FSGT



06 26 24 13 83 / 06 37 70 37 78



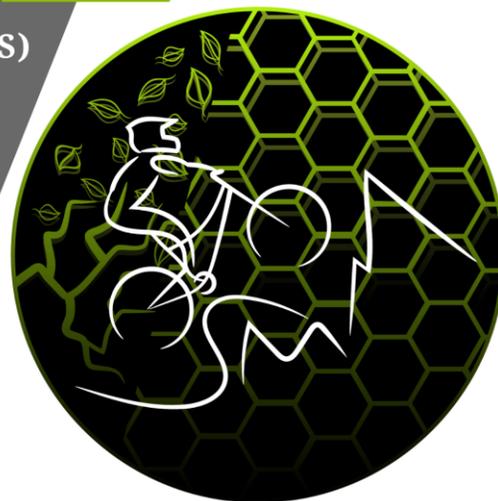
ascm.vtt.91@gmail.com



http://ascm91.free.fr



5 Rue de Bourguignette, 91530
Saint-Maurice-Montcouronne



REJOIGNEZ-NOUS !
@ASCM.VTT.91



Alain, Céline, Christine, Françoise, Hélène, Joëlle, Jocelyne, Laurence, Marianna, Marie, Mélanie, Séverine et Yvette vous accueillent à la bibliothèque.



En 2024
Racontines d'hiver
samedi 2 mars
à 16h



Stages d'illustrations animés par
Dominique Rey-Trémoulière
Premier stage
du 19 au 21 février 2024
pour les enfants de 7 à 16 ans



Jocelyne et Joëlle
accueilleront
les bébés lecteurs
1^{ers} mardis du mois
de 10h à 11h

9 janvier
6 février
5 mars
2 avril
7 mai
4 juin



Les classes viennent une fois par mois
écouter des histoires et choisir des livres



23 janvier 2024
dans le cadre du téléthon
2 pièces de théâtre
de la Cie Les Âmes bien nées
L'amour médecin à 16h
Le légataire à 20h

Brocante dimanche 19 mai 2024

Bonjour à tous,

L'année 2023, nous a enfin permis d'organiser " le Grand Loto " du comité des fêtes. Attirés par les magnifiques lots, vous êtes venus nombreux (un peu trop !!!! il faudra agrandir la salle). Les sandwiches et les crêpes ont eu beaucoup de succès.



Le carnaval d'Aladin nous a enchantés, le char était magnifique, merci à Dominique Trémoulière pour ses talents de peintre. Les enfants, nombreux, étaient tous joliment costumés.

Fin septembre, la St Maurice nous a réunis pour un délicieux méchoui, suivi du traditionnel feu d'artifice offert par la Mairie.

Mi-décembre, le père Noël est venu admirer nos jolies décorations de la mairie. Il nous a conduits à la salle Po pour le spectacle, où nous avons enfin vu 'la Mère Noël'. Ensuite, distribution de sachets de confiseries, avec vin chaud pour les parents.



Nous espérons vous revoir bientôt à nos animations et vous souhaitons une belle année 2024, toute en douceur.



Le FC3 Vallées

un club familial où le plaisir de jouer passe avant tout

Un club où l'esprit d'équipe, le refus de toute forme de discrimination, violence ou tricherie, le respect et le vivre ensemble sont primordiaux. Cet état d'esprit doit permettre de pérenniser un football de qualité.

Le club accueille les joueurs et joueuses de football de 5 ans aux Vétérans, il compte en 2023, 395 licenciés. Domicilié à Saint Maurice Montcouronne, le FC3 Vallées regroupe des joueurs du village et de 4 communes environnantes (Breux Jouy, Bruyères le Chatel, Le Val Saint Germain et Courson Monteloup).

Venez découvrir le club en vous rendant sur sa page Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/fc3vallees/>) ou Instagram (<https://www.instagram.com/fc3vallees/>). Vous pourrez y consulter les résultats, les classements, l'actualité et plein d'autres informations. Mail : secretariatfc3vallees@gmail.com

En 2024, nous organiserons les évènements suivants

- Les tournois annuels interrégionaux du club : U8 à U11 les 22 et 23 juin 2024 sur le site de Breux Jouy et U12/U13 et Vétérans les 29 et 30 juin 2024 à Bruyères le Chatel
- L'Essonne Cup 2024 sur le site de Bruyères le Chatel fin Aout 2024

Bonne Année 2024

Le comité directeur du FC 3 Vallées





Le GAPE (GROUPEMENT AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES) VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2024 !

Laetitia Guilbert (Présidente) : 06.50.08.68.50 (sur Facebook : GAPE Saint Maurice Montcouronne)

Quel est le rôle de notre association ?

Notre association fait office d'**intermédiaire** entre les **parents** et les différentes parties de **l'établissement scolaire** (équipe pédagogique, périscolaire) afin de **fournir des renseignements** aux parents sur la vie scolaire et les activités qui ont lieu dans l'établissement.

Quelles sont nos obligations ?

Respecter le principe de **laïcité** de l'École
Respecter la **vie privée** des interlocuteurs
Accueillir tous les parents bénévoles
Ne pas diffuser d'**injure**, de diffamation

Retour sur nos activités 2022/2023 :

L'humour de l'animateur de l'Association **ARTCELEMENT** a marqué les esprits des CM1, CM2 : il a mis tout son dynamisme et engagement pour passer un message clair contre le harcèlement à l'école.

Une **JOURNÉE SANS VOITURE** réussie grâce à la présence cette année de la Gendarmerie de Breuillet et des pompiers de Saint Chéron et de nombreux bénévoles pour la sécurisation des routes.



Quelle est notre organisation ?

L'élection des représentants et du bureau s'effectue à chaque début d'année scolaire. Nos coordonnées sont affichées sur les panneaux devant l'école, pour que les parents puissent y avoir aisément accès.

Quels sont les moyens de notre association ?

L'association de parents d'élèves est présente aux **trois conseils d'école** : nous sommes la voix des parents, pour s'assurer que leurs intérêts sont défendus à tout moment. Cette année grâce aux nombreux votes des parents, le GAPE a obtenu 5 sièges sur 7.

Nos objectifs pour 2024 ?

Notre objectif principal est simple : **Être l'intermédiaire entre l'École et les parents.** Par ailleurs, nous reconduirons cette année **l'initiation aux gestes de premiers secours** pour toutes les classes.

Nous renouvèlerons également notre partenariat avec la Dentiste de Briis-Sous-Forges pour la **sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire** pour les CE1 qui aura lieu en février 2024.

Chers parents d'élèves de l'école Simone Soumier : n'hésitez pas à rejoindre notre toute nouvelle équipe- même en cours d'année- ou de nous contacter pour toute question ou remarque !

LES FANFARONS DE LA REMARDE

Une fin d'année 2023 riche en célébrations et cérémonies

*Soirée Espagnole
Samedi 18 novembre 2023*



*Commémorations des 10
et 11 novembre 2023
Devoir du souvenir*



*On recrute toujours !
N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour découvrir le plaisir de jouer ensemble.
Répétitions le jeudi soir*



LA MAISON DE LA MUSIQUE

NOS ACTIVITES PUBLIQUES EN 2023

21 janvier	La Chorale et "The Little Big Band" animent les vœux du Maire
16 avril	Concert en l'église: Trio de l'Arpajonnais, piano, violon, flûte
3 juin	Apéritif-concert avec "The Little Big Band" et "SingSwing"
11 juin	Audition publique des élèves de l'école de musique.
25 juin	Fête de la Musique, chorale, chanteurs et "The Little Big Band".
19 novembre	"Les automnales de la harpe", trio harpe, flûte, piano
3 décembre	Concert du duo ukrainien Bondarets; piano, violon et chant



POUR 2024, ON CONTINUE AVEC AU MOINS

20 janvier	La Chorale et "The Little Big Band" aux vœux du Maire
3 mai	Un concert 2 flûtes et piano, chorale
25 mai	L'apéritif-concert avec "The Little Big Band"
9 ou 16 juin	L'audition d'été
22/23 juin	La fête de la Musique
En novembre	Les Automnales de la harpe



NOS COURS INDIVIDUELS:

Alto, Batterie, Basson,
Chant (individuel), Clarinette, Contrebasse,
Éveil Musical (collectif), Flûte à bec, Flûte traversière,
Formation Musicale (collectif),
Guitare classique, Guitare électrique,
Basse, Hautbois, Piano classique, Piano Jazz,
Saxophone, Trombone, Trompette, Violon,
Violoncelle...

NOS ENSEMBLES (ouverts à tous):

Chorales, Jazz-band

Pour les Chorales, la connaissance du solfège ou du chant ne sont absolument pas nécessaires.

N'hésitez donc pas à rejoindre le Chœur d'adultes le lundi à 20h30.

L'essai est gratuit: femme, homme, ado, l'accueil sera chaleureux.

A SAVOIR:

Tous les cours peuvent être intégrés à tout moment de l'année.

Un cours d'essai gratuit est offert sans engagement.



06 08 28 86 56



maisondelamusique91@gmail.com



@maisondelamusique91



lamaisondelamusique91.e-monsite.com/



Les P'tits Loups de Saint Maurice 2022-2023



QUI SOMMES-NOUS ? QUE FAISONS-NOUS ?

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles qui récoltent des fonds lors de manifestations pour financer diverses animations ludiques et pédagogiques pour les élèves de l'école.

Nos différentes actions ont permis de financer le cycle scolarisé du CE2 au CM2, une enceinte et des activités créatives pour le périscolaire.

BROCANTE

Au mois de mai, nous avons participé à la brocante du village en vendant viennoiseries, crêpes, gaufres, barbe à papa et café.

OCTOBRE

Pizz'halloween : l'occasion pour les petits et grands de se retrouver autour d'une pizza pour une super soirée.

DÉCEMBRE

Vente de chocolats : nous avons proposé à la vente des chocolats de Noël (prochainement disponible à l'ensemble du village). Merci à tous pour votre participation !

KERMESSE

les P'tits Loups ont eu le plaisir d'organiser ce grand moment attendu par petits et grands.
Au programme : barbecue, buvette, jeux, tombola, rire et bonne ambiance!

Un grand merci à tous les bénévoles de l'associations et aux parents d'élèves qui ont fait de cette journée une véritable réussite!



Suivez-nous sur Facebook « plsm91530 »





Cette année, les membres du bureau de PTSMM n'étaient malheureusement pas disponibles pour organiser des manifestations pendant le week-end du 9 et 10 décembre, un week-end traditionnellement dédié au profit du Téléthon. Cependant, malgré cette contrainte, nous avons été témoins d'un merveilleux élan de solidarité.

Heureusement, comme les années précédentes, l'école et les associations locales se sont mobilisées avec enthousiasme.

La course du muscle à l'Ecole S. Soumier
Record battu avec
417 km courus et 804€ récoltés



Echange Parents / Enfants –
TKD de St Maurice Montcouronne



Evénements à venir

- Représentations de Théâtre - Bibliothèque Montgraviers
- Tournoi de l'Echiquier du Montcouronné
- Tournoi du FC des 3 Vallées
- Tournoi du Tennis Club
- Stage Vitagym

Leur dévouement et leur engagement ont permis de récolter une belle somme d'argent, destinée à soutenir la cause de l'AFM Téléthon. Nous sommes fiers de voir comment notre communauté peut se rassembler pour une noble cause, même en l'absence de l'équipe de PTSMM cette année. La somme collectée sera remise à l'AFM Téléthon, contribuant ainsi à la recherche et à l'aide aux personnes touchées par des maladies rares.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à faire de ces événements un succès. C'est grâce à votre engagement et à votre générosité que nous pouvons continuer à faire la différence dans la vie de tant de personnes. Merci encore pour votre soutien indéfectible!

Tous nos vœux de bonheur pour 2024, au plaisir de vous retrouver.

Pour Toi Du Monde

Nous vous adressons tous nos vœux pour la meilleure année possible.

Que la santé et la sérénité soient au rendez-vous pour tous en 2024.



L'an passé, nous vous exposions le projet **2022/23** : remplacer les ustensiles de cuisine des maisons du Tibetan Children's Village de Gopalpur (Nord de l'Inde).

C'est aujourd'hui chose faite, pour le plus grand bonheur de tous.



Merci à tous pour votre soutien !!!

Le projet retenu pour **2024** sera de permettre au village d'être autonome en eau : un château d'eau et des réservoirs plus petits alimentent les bâtiments en eau or celle-ci manque à chaque coupure d'électricité (nombreuses). Nous nous proposons donc de financer l'achat d'autopompes

D'autre part, nous financerons également la réalisation de drainages efficaces autour des bâtiments afin de canaliser l'eau lors des fortes pluies dues à la mousson.



L'individualisme nourrit la peur. La solidarité nourrit l'espoir.



TAEKWONDO Début de saison 2023/2024 :

Participation au
Téléthon



Le père Noël au
club !



Championnat
départemental



Compétition technique



Arbitrage régional



TENNIS CLUB

Le Tennis Club s'engage comme chaque année à proposer aux Saint Mauriciens de bonnes conditions pour l'apprentissage et la pratique du tennis.



Le club dispose d'un terrain couvert, de 3 terrains extérieurs et de 2 murs, permettant de pratiquer le tennis en toute saison. Avec le soutien de la mairie **les terrains extérieurs ont d'ailleurs été rénovés en 2023 !**

Grâce à nos moniteurs, Philippe Roussel et Pierre Combrousse, le Tennis Club propose des cours du mardi au vendredi : n'hésitez pas à vous inscrire, pour vous initier ou pour vous améliorer !

En partenariat avec l'école Simone Soumier, le projet « **Tennis à l'école** » permet d'initier les élèves des classes de CE2/CM1 et CM2 au tennis. Au travers de 6 séances, les enfants développent de nombreuses compétences : lire les trajectoires de balles, se déplacer, maîtriser la puissance et la précision de leurs coups, et déployer des stratégies pour gagner. Les élèves qui souhaitent prolonger cette pratique en dehors de l'école pourront rejoindre le Tennis Club pour bénéficier de cours plus avancés.

Le tennis club organisera la **Journée du Tennis le dimanche 9 juin 2024**, l'occasion pour les membres de se retrouver pour jouer en doubles mixtes aléatoires, pour les curieux de venir découvrir le tennis, et pour toutes et tous de partager un moment ensemble autour d'un barbecue convivial. Notez-le dans votre agenda pour ne pas manquer cette journée!

Le **e-Tennis** permet aux gamers de tous âges de s'affronter au Tennis par le biais d'un jeu vidéo mobile - **Tennis Clash** - en particulier sur le tournoi Roland-Garros Series by BPN Paribas. Cette année, le Tennis Club a créé son équipe virtuelle et vous invite à la rejoindre pour s'entraîner et, qui sait, envoyer un de ses membres à la finale qui se tiendra au mythique site de Roland-Garros à Paris !

Le Tennis Club a besoin de votre énergie et de votre engagement, aussi n'hésitez pas à nous contacter par mail ou à en discuter directement pour savoir comment aider le club à grandir.

Bonne Année sportive 2024 !

✉ tcsmm91@gmail.com



<http://www.club.fft.fr/tcsmm91>

VITAGYM EN 2022/2023



En septembre 2023, Vitagym a présenté son tout nouveau logo... en couleurs !

Le bureau Vitagym

Charly et ses drôles de dames !
Stéphanie, Laetitia, José, Anne et Amandine



Groupe Compétition

Nos gymnastes ont fini 3^e et 10^e lors de la finale régionale du 4 juin 2023. Rendez-vous en 2024 pour de nouveaux challenges et une 3^e équipe "Tremplin" (6-8 ans)

Une brocante

Une superbe journée dans la bonne humeur avec plus de 100 exposants. Merci à tous les visiteurs et aux bénévoles. Rendez-vous le dimanche 19 mai 2024 pour la prochaine brocante.

Du matériel



Sur 2023, nous avons pu investir dans une piste d'élan ainsi qu'un nouveau trampoline pour la Babygym. Ces investissements ont été, entre autres, rendus possibles grâce aux ventes de chocolats que nous avons réalisées à Pâques.



Des stages

Des stages pour les enfants ont été organisés ainsi qu'un stage de gym adulte qui a rencontré un franc succès.

Dans le cadre du stage de Noël, Vitagym s'est engagé à reverser 5€/enfant/jour à l'antenne locale du Téléthon ...**c'est 290€ qui ont été reversés.**

Un gala



Notre gala sur le thème "Vitagym fait son Disney Show". Vous avez été extrêmement nombreux à venir assister à ce gala de fin d'année et nous vous en sommes très reconnaissants ! La salle polyvalente va devenir trop petite pour accueillir tout le monde !!



Participation à la compétition de Villemoisson et Breuillet

Villemoisson : 4 équipes engagées qui ont terminé 1^{er} ou 2^e dans leurs catégories respectives et de très beaux palmarès individuels.

Breuillet : Un énorme palmarès pour nos équipes engagées ! Sur 5 équipes, 2 équipes ont terminé 1^{ères} et 2 équipes ont terminé 2^{es} ...On ne compte pas non plus toutes les réussites au niveau individuel !! Dans le groupe "Toute Catégorie", les 7 premières places en individuel ont été remportées par Saint Maurice !

2022/2023 ...ça a été aussi ...



3 jours de formation pour Romane, Coralie et Anne pour passer leur examen de juge de gym BF1 qu'elles ont obtenu brillamment !



Mise à disposition gracieuse de tout le matériel Vitagym pour le cycle gymnastique des maternelles de l'école Simone Soumier.

Les membres du bureau remercient vivement :

- **ses professeurs** Benoît, José et Émilie ainsi que nos assistantes Coralie, Romane, Anaëlle et Clarisse
- **la mairie** pour le prêt de la salle tout au long de l'année et la possibilité d'organiser des stages complémentaires.
- **les parents** de nos élèves pour leur aide régulière

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 !

vitagym@yahoo.fr



VIVRE SAINT MAURICE

SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

PILATES



La saison 2022/2023 s'est terminée par un pot au bidon pour fêter le départ à la retraite de notre professeur Pascale Eléouët. Pour la rentrée 2023/2024, Carole Ravaud a pris sa succession au cours du mercredi soir.

Cette saison encore, nous enregistrons 45 adhésions réparties sur nos quatre cours hebdomadaires. Du cours basique au cours intermédiaire/avancé, chacun peut trouver un cours adapté à ses besoins et venir bénéficier des bienfaits de cette gymnastique douce qui renforce les muscles profonds, rectifie les postures, stimule la respiration et mène à une meilleure tenue de la colonne vertébrale.



Contacts :

Marie-Jo Mosinski: 06 66 51 88 76
Martine Brachmann: 06 80 89 53 64
Emails : mariejomosinski@wanadoo.fr
mbrachmann@free.fr
vsmm@free.



APICULTURE

En 2023, nous n'avons pas rencontré beaucoup de **frelons asiatiques**, certainement grâce à la surveillance de chacun. Pensez à nous signaler tous les nids quels qu'ils soient, au **06.08.28.86.56** ou en mairie, surtout au printemps, c'est à ce moment qu'il est plus **facile et GRATUIT** de les détruire!

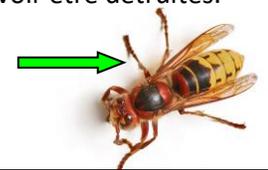
Conservez nos coordonnées pour ce printemps: nous **récupérons gratuitement les essaims d'abeilles** qui s'invitent chez vous. En effet, il est important que des abeilles ne s'installent pas dans une cheminée ou un toit, au risque de devoir être détruites.

Et pensez à nous si vous croisez des frelons asiatiques !

Mais ne faites pas détruire les autres frelons (les jaunes) ni les guêpes, sauf danger proche et immédiat!

Ce sont en fait des insectes très utiles. En cas de doute, mieux vaut nous appeler.

Contact: Francis au 06.08.28.86.56 - email: abeilles.smm@gmail.com



LANCEZ-VOUS À LA PRATIQUE DU

HATHA YOGA

Améliorer votre respiration
Renforcer votre concentration
Tonifier votre corps

AVEC NOS NOUVEAUX
PROFESSEURS DIPLOMÉS
GÉRALDINE ET ALAIN

Rejoignez-nous le lundi de 19h30 à 20h45
et/ou le mercredi de 19h30 à 21h00



yogaclubsaintmo@gmail.com

 @YOGASAINTEMAURICEMONTCOURONNE

06 01 84 25 75



Université du temps Libre Essonne

<https://www.utl-essonne.org/>



Une université sans diplôme, ouverte à tous les âges

L'Université du Temps Libre Essonne est une université sans diplôme ouverte à tous pour le plaisir d'apprendre et de comprendre.

Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, ses 1980 adhérents assistent à des conférences, suivent des cours et participent à des visites dans les domaines suivants : Arts & Lettres, Développement & Innovation, Médecine-Santé-Environnement, Sciences, Sciences humaines. Ils conduisent également des travaux de recherche ou à caractère artistique, culturel et social.

L'UTL propose plus de 200 conférences différentes, dans les 10 antennes présentes en Essonne.

Présente et active sur le territoire du Pays de Limours, l'UTL vous propose de nombreuses conférences à Limours, Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains, etc.

<https://www.utl-essonne.org/espace-public/antennes/pays-de-limours/conferences-lm/>

Renseignements et inscription : UTL Evry - 01.69.47.78.25 / permanence (Limours): 06.72.70.76.51

Contact : utl@utl-essonne.org ou antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org

Associations amies

Carrefour des Solidarités

<https://www.carrefourdessolidarites91.org/>



3 rue du Bac 91470 LIMOURS
01.64.91.26.38

L'association répond aujourd'hui à des besoins de solidarité envers des familles défavorisées, confrontées à des problèmes socio-économiques de plus en plus nombreux.

L'association propose :

Un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil à l'aide des bénévoles investis dans l'association et de certains professionnels qui interviennent occasionnellement.

Via l'épicerie sociale, une aide alimentaire accessible à tous les bénéficiaires et une diversité de produits qui permet aux familles de bénéficier d'un minimum d'équilibre alimentaire (produits secs, frais, légumes, fruits...). En savoir plus...

Au travers de la braderie, une aide matérielle, complément indispensable pour subvenir aux besoins des familles (vêtements, vaisselles, meubles., jeux..) mais qui s'avère être également un lieu important de discussion, d'échanges entre les familles. En savoir plus...

Par des animations menées tout au long de l'année, la création d'un lien social pour les bénéficiaires, sorties culturelles, projet vacances d'été...En savoir plus...

Par des manifestations chaque année, de présenter les activités de l'association, de faire connaître les situations de précarité des familles bénéficiaires, de faire appel à la générosité de donateurs et de convaincre de nouveaux bénévoles de rejoindre l'association. En savoir plus...

Une aide à l'insertion par le recrutement de plusieurs salariés en emplois aidés, l'occasion de rebondir vers la vie active, par la venue du bus de l'emploi de la CCPL, des ateliers d'alphabétisation et de cuisine, par un partenariat avec un centre d'autistes...En savoir plus...

La Ligue vous accompagne

Nous sommes présents dans tout le département pour vous offrir des soins de support qui ont pour objectif de diminuer les conséquences de la maladie et des traitements.

<https://www.ligue-cancer.net/91-essonne>

☎ 01 64 90 88 88

✉ cd91@ligue-cancer.net

📍 Rue de Bligny
Centre Hospitalier de Bligny
91640 BRIIS SOUS FORGES



Soutien psychologique et écoute

Un service d'écoute et de soutien psychologique est mis à votre disposition, sous forme d'entretiens individuels ou de groupes de parole.



Activités physiques adaptées

Des programmes d'exercices sont mis en place pour vous aider à améliorer les capacités physiques et diminuer la fatigue et l'anxiété.



Conseils en diététique

Des experts de la nutrition vous apportent des conseils pour adapter votre alimentation tout au long du parcours de soins et diminuer les effets du traitement.



Aides financières et actions sociales

La Ligue vous accompagne pour faciliter vos démarches, faire valoir vos droits et limiter l'impact financier de la maladie.



Soins socio-esthétiques

Ces soins spécifiquement adaptés aux personnes atteintes d'un cancer sont prodigués par des professionnels spécialisés visent à vous apporter bien-être et confort ainsi qu'à retrouver l'estime de soi.



Retour à l'emploi

Anticiper et préparer son retour au travail permet une reprise dans de bonnes conditions et favorise le maintien dans l'emploi.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Délégation de l'Essonne

4, rue d'Ardenay
91120 PALAISEAU

<https://www.unafam.org/essonne>

91@unafam.org

06.61.56.85.19

L'UNAFAM est une association répartie sur le territoire national qui accueille, soutient et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

Depuis plus de 60 ans, elle contribue à l'élaboration de la politique de santé et défend familles et malades auprès des élus et des responsables.

En Essonne, nous sommes une quarantaine de bénévoles formés par l'UNAFAM, disponibles pour les familles.

Pour vous aider à faire face et pour que vous ne restiez pas seuls, nous vous proposons :

- d'être accueillis par des bénévoles formés à l'écoute (8 lieux d'accueil en Essonne),
- de vous soutenir par des informations et des conseils pour entreprendre des démarches (tutelle, curatelle, parcours pénal,...) ou vous adresser à la MDPH,
- de participer à des groupes de parole animés par une psychologue et à des cafés-rencontres,
- de vous informer sur les troubles psychiques et les activités de l'UNAFAM, par notre Lettre mensuelle d'information et le site internet,
- de vous former pour mieux accompagner votre proche,
- de vous communiquer les dates des conférences, des ciné-débats et différentes rencontres avec des professionnels,
- de sensibiliser la population et lutter contre la stigmatisation à travers des événements,
- de représenter les familles et leur proche dans les commissions des hôpitaux et cliniques,
- de favoriser la mise en place de services d'accompagnement, de travail, de logement ou de loisirs.

NOS JOIES

ILS ONT VU LE JOUR, FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE...

Zéphir LALLEMAND
Amélia DAON
Esteban BEJAR
Noah PAULMIER
Maxime LETROSNE
Matteo HUNAUULT
Noah GAVEL
Etienne AUBINEAU
Anna MILLAT
Eden DUCLOUET

Le 01 janvier
Le 07 avril
Le 01 mai
Le 22 mai
Le 31 mai
Le 05 juillet
Le 31 août
Le 10 octobre
Le 10 novembre
Le 19 décembre



ILS SE SONT DIT OUI, TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

Cynthia FORMELLI-BACQUET et Nicolas MERCIER
Leïla LOUÉDEC et Jérémy BOUTIN
Anaïs WILL et Romain DEVERLY
Marion SCHMIT et Clément PERECHODKIN
Mégane SITOLLE et Christophe THÉRON
Elisabeth MULCAHY et Olivier MAYEUR

Le 10 juin
Le 30 juin
Le 01 juillet
Le 13 juillet
Le 26 août
Le 09 septembre



NOS PEINES

ILS NOUS ONT QUITTÉS, TOUTES NOS CONDOLÉANCES À LA FAMILLE, AUX PROCHES DE...

Manuel NICOLAO
Marie-Thérèse HÂTET épouse CHASSAING
Jackie TAILLER
Monique CABRERA
Arminda MARQUES POVOA veuve MARQUES RODRIGUES
Simonne RENAULT veuve PÈDE
Jean-Louis GAUCHET
Françoise VARLET épouse LABYT
Micheline MARÉCHAL veuve BRACHACZ

Le 25 janvier
Le 22 février
Le 23 mars
Le 30 avril
Le 12 mai
Le 21 août
Le 07 octobre
Le 11 novembre
Le 16 novembre

